



# Charte forestière territoriale de Loire Forez Agglomération

## - Synthèse

Janvier 2023

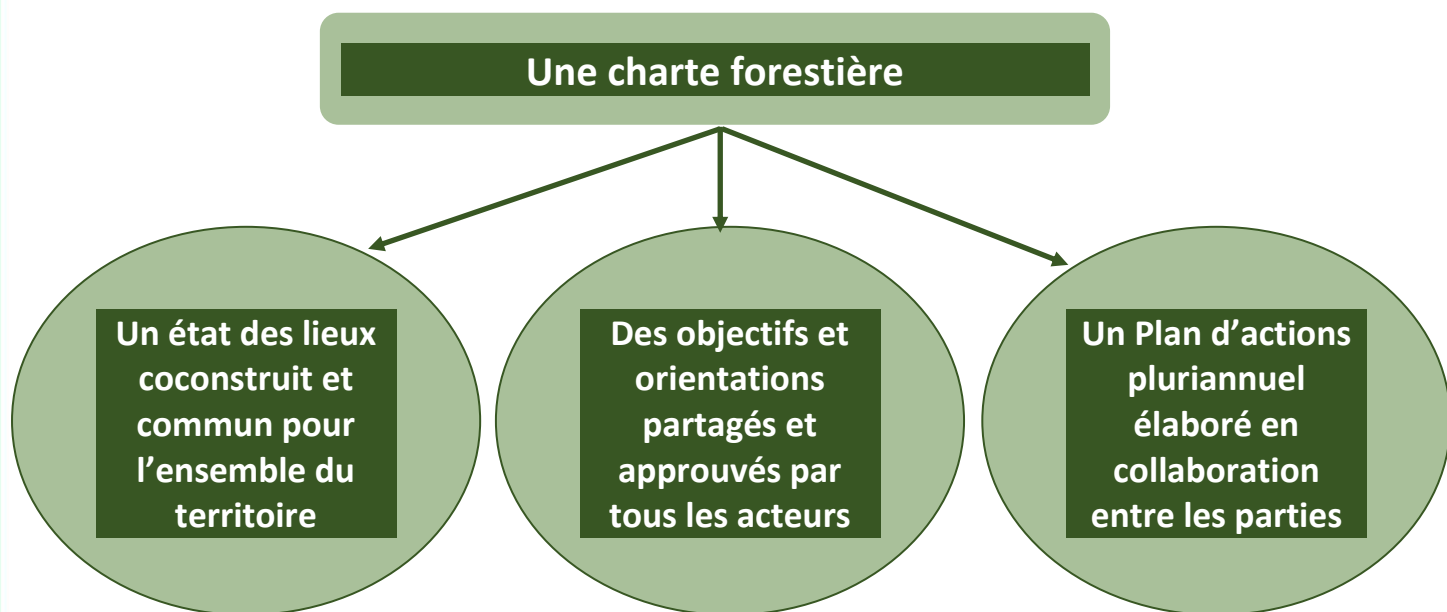


AGENCE  
**MTDA**  
MIDV

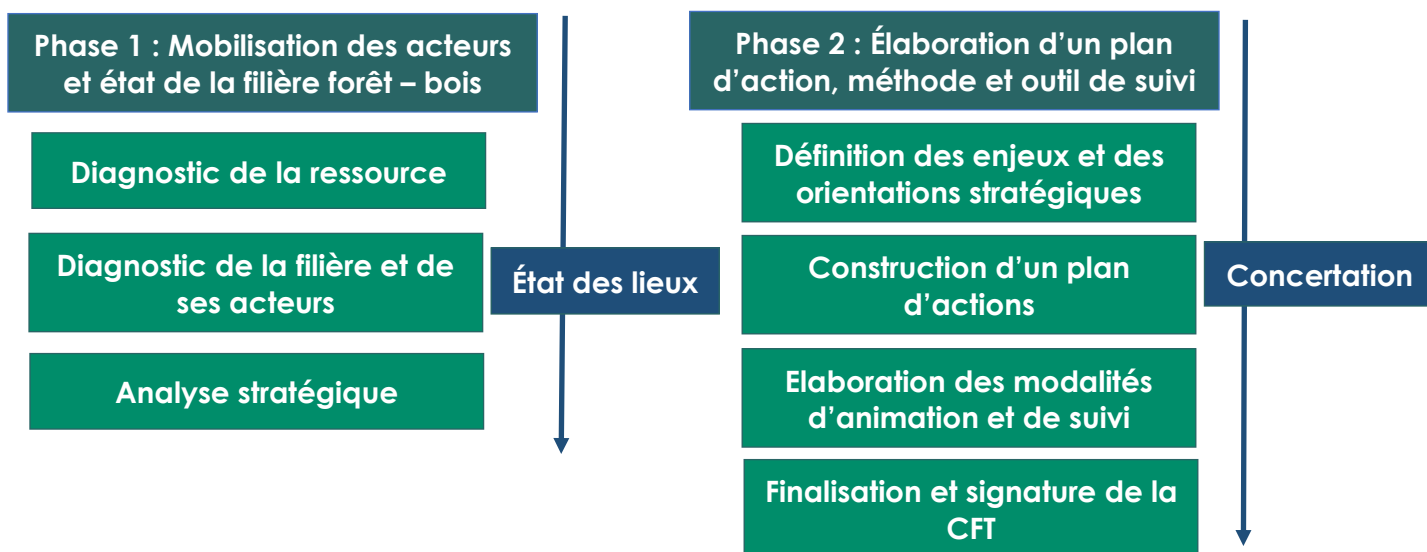


## INTRODUCTION

Loire Forez Agglomération a entamé en 2020 la démarche d'élaboration d'une charte forestière de territoire. Les objectifs d'une telle charte sont multiples, établir un état des lieux de la ressource, mobiliser les acteurs de la filière forêt-bois, définir les enjeux autour de celle-ci et y répondre par un plan d'actions. Le document suivant synthétise le dérouler de l'étude qui a mené à la signature en 2023 de cette charte par l'ensemble des acteurs ayant pris part au projet. Il présente également les principaux résultats, de l'état des lieux de la ressource à l'analyse stratégique de la filière et termine en présentant les actions retenues dans le cadre des trois prochaines, et premières, années de cette charte forestière de territoire.

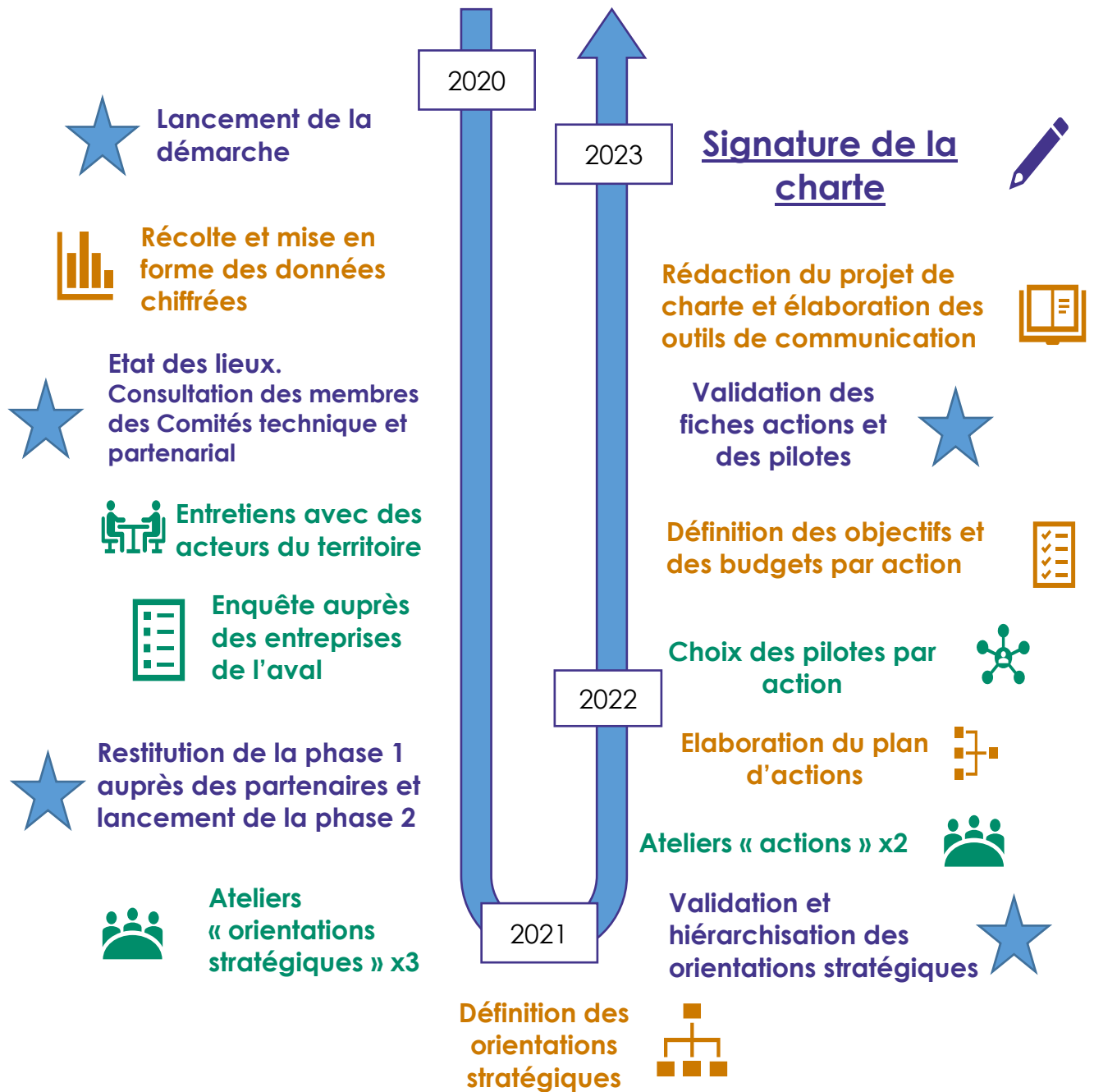


## LES ETAPES DE LA CREATION D'UNE CFT





SCHEMA SYNTHETIQUE DE LA MISE EN PLACE DE LA CFT LFA







## ETAT DES LIEUX DE LA RESSOURCE

### Surfaces et propriété

- **48 688 hectares** de forêts, soit **37 %** de la surface
- 97 % de forêt privée
- 1 700 ha de forêt publique

### Le foncier

- 15 531 propriétaires
- **2,9 ha en moyenne par propriétaire**
- 14 % des propriétaires possèdent près des 2/3 de la surface

### Environnement et biodiversité

- **La quasi-totalité de la forêt du territoire est concernée par un zonage environnemental**
- 1/5 de la surface forestière
- **De nombreuses espèces remarquables et sensibles**

### Peuplements forestiers et essences

- La moitié des peuplements sont résineux
- L'autre moitié se partage entre feuillus et mixtes
- **Les quatre principales essences sont :**
  - Pin sylvestre (22 %)
  - Sapin pectiné (20 %)
  - Chêne (12 %)
  - Douglas (10 %)

### L'accessibilité

- Les ¾ des forêts de LFA sont situées sur des pentes < 30 %
- **612 km de desserte permettent d'accéder aux massifs**

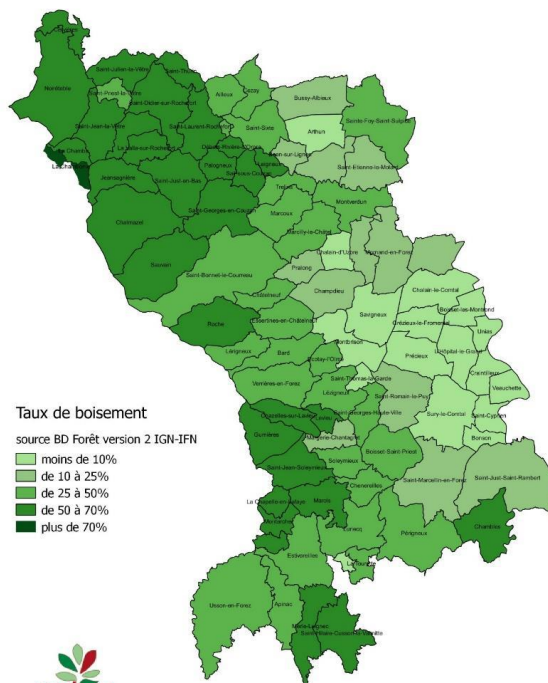
### Le gisement

- **155 000 m3 de bois récoltés par an** soit **40 % de l'accroissement**
- **96 000 m3 de bois supplémentaires mobilisables**

### Les acteurs

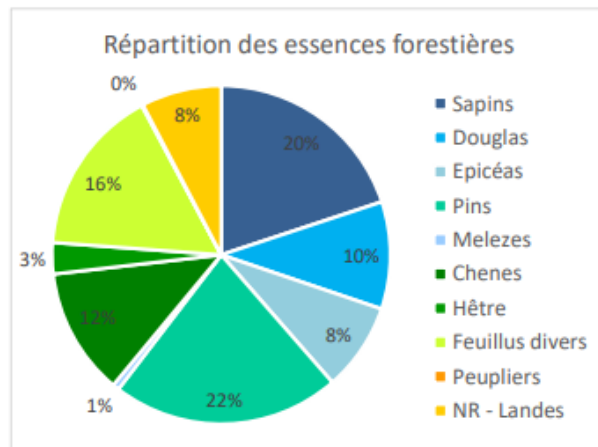
- **512 établissements, 1 227 emplois**
- **253 millions d'euros de chiffre d'affaires**

Taux de boisement sur le territoire  
LOIRE FOREZ AGGLO



0 5 10 km

Loire  
LE DÉPARTEMENT





**LES ENJEUX IDENTIFIES POUR LE TERRITOIRE**

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Territoire forestier avec une vraie culture forestière</li> <li>• Présence de scieries et d'entreprises de seconde transformation</li> <li>• Forêt riche, diversifiée et appréciée</li> <li>• Dynamisme des acteurs du territoire</li> <li>• Produits diversifiés et de qualité</li> <li>• (Une gestion forestière en général comprise par les habitants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de débouchés pour les gros sapins</li> <li>• Difficultés de recrutement pour les ETF et les scieries</li> <li>• Morcellement important de la forêt privée</li> <li>• Manque de desserte</li> <li>• Manque de certification PEFC</li> <li>• Manque de respect des normes de qualité par les scieries</li> <li>• Manque de liens entre prescripteurs, maîtres d'œuvre et la filière</li> <li>• Manque de débouchés locaux pour les connexes des scieries</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Paiements pour services écosystémiques</li> <li>• Intégration et collaboration avec de nouveaux acteurs</li> <li>• Augmentation potentielle de la mobilisation</li> <li>• Mécanisation ?</li> <li>• Potentiel touristique qui se développe (randonnées, vététistes...)</li> <li>• Intérêt croissant pour le bois par la société civile</li> <li>• Mise en place du PCAET de LFA</li> <li>• Augmentation du nombre de chaufferies bois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement climatique et en particulier son impact sur le sapin pectiné et le pin sylvestre</li> <li>• Diminution des besoins en bois de chauffe suite aux successions d'hivers doux</li> <li>• Incertitudes concernant l'avenir des usines biomasse et papetière du sud-est</li> <li>• Equilibre sylvocynégétique menacé</li> <li>• Faible acceptation du résineux et diminution de l'acceptabilité des coupes</li> <li>• Mécanisation ?</li> <li>• Diminution du nombre de scieries</li> <li>• Concurrence des bois du Nord et baisse constante des prix du bois</li> </ul>



LES ORIENTATIONS FORESTIERES DE LA CFT LOIRE FOREZ AGGLOMERATION



## Les 8 orientations de la charte forestière

Valoriser les métiers de la filière et assurer leur renouvellement

Favoriser les constructions en bois local

Intégrer les impacts du changement climatique dans la gestion de la forêt

Améliorer l'accès à la ressource en concordance avec une gestion durable

Assurer le renouvellement des peuplements forestiers

Sensibiliser le grand public aux enjeux forestiers

Optimiser la gestion et l'exploitation des petites parcelles

Développer une filière bois énergie

8 pilotes



CD42

COFOR

ONF

CEN

LFA

Fransylva

Fibois

CRPF

### LE PLAN D' ACTIONS POUR LA CFT LOIRE FOREZ AGGLOMERATION 2023-2026

Orientation stratégique	Actions
<b>Sensibiliser le grand public aux enjeux forestiers</b>	Promouvoir des activités pédagogiques en lien avec la gestion forestière.
	Créer et pérenniser des animations à destination du grand public pour améliorer les connaissances sur la forêt et la filière.
<b>Améliorer l'accès à la ressource en concordance avec une gestion durable</b>	Affiner le schéma de desserte sur des secteurs prioritaires.
	Mettre en place le Mod'op voirie sur le territoire.
	Accompagner les parties prenantes dans le développement des schémas de desserte.
	Expérimenter des projets pilotes de débardage alternatif.
<b>Accompagner la structuration de la filière bois énergie</b>	Encourager et accompagner les projets de bois énergie sur le territoire.
	Consolider des partenariats pour le développement d'une offre et d'une demande locales sécurisées.
	Elaboration d'un Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT).



<b>Optimiser la gestion et l'exploitation des petites parcelles</b>	Cibler les zones prioritaires.
	Sensibiliser les propriétaires aux avantages du regroupement forestier pour la gestion.
	Accompagner les structures de regroupement forestier sur le territoire dans leur création et leur fonctionnement.
<b>Intégrer les impacts du changement climatique dans la gestion de la forêt</b>	Suivre régulièrement l'état des forêts.
	Expérimenter et généraliser les pratiques de gestion correspondant aux particularités locales.
	Faciliter la prise en compte des services écosystémiques.
<b>Assurer le renouvellement des peuplements forestiers</b>	Accompagner les propriétaires lors du renouvellement de leurs peuplements pour favoriser la diversification des essences.
	Encourager les expérimentations.
	Identifier et mobiliser les sources possibles de financement pour le renouvellement des peuplements.
<b>Favoriser le bois local dans la construction</b>	Promouvoir l'utilisation du bois local dans les commandes publiques.
	Améliorer la visibilité des produits bois locaux.
<b>Valoriser les métiers de la filière et assurer leur renouvellement</b>	Améliorer l'image des métiers du bois.
	Faire connaître davantage les formations et les métiers du bois.
	Développer une fierté locale autour du territoire forestier et des métiers.

## SIGNATURES

---